

# Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

## Dans ce numéro

Togo

## “Montrer la vraie nature du régime”

Depuis quelques mois, le Togo vit au rythme d'une forte contestation populaire.

L'amélioration des règles électorales, le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité sont les principales revendications. Page 4&5



## Au pied du mur

La politique africaine de la France va changer : air connu, déjà entonné par Sarkozy avant son élection à la magistrature suprême. Reconnaissance implicite de la malfaisance de cette politique, ces bonnes résolutions à répétition rappellent celles des accros au tabac ou autres drogues : demain j'arrête. On connaît le sort de ce genre de proclamations. *Suite page 3*

## Sommaire

→ P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

→ P. 3 EDITO Au pied du mur

→ P. 4&5 TOGO "Montrer la vraie nature du régime"

*Depuis quelques mois, le Togo vit au rythme d'une forte contestation populaire. Témoignage d'André Kangni Afanou, juriste et directeur du Cacit (Collectif des associations contre l'impunité au Togo).*

→ P. 6 L'idée fondatrice de l'ONU détournée

*La réalité des dernières opérations menées en Côte d'Ivoire et en Libye sous l'égide de l'ONU s'est éloignée de son idée fondatrice de « partenariat mondial ». L'emploi abusif de la responsabilité de protéger permet de contourner les conditions restrictives de la charte de l'ONU.*

→ P. 7 SIERRA LEONE Bolloré étend son empire agricole.

*Le groupe Bolloré ne cesse d'étendre son influence en Afrique et se tourne désormais vers les terres arables de la Sierra Leone.*

→ P. 8 FRANCE MADAGASCAR Les îles Eparses, un trésor bien gardé

*La France, avec ses départements d'outre-mer et ses collectivités territoriales possède la seconde plus grande zone économique exclusive du monde (ZEE). Un atout considérable puisqu'elle exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources.*

→ P. 9 LIRE Le Maroc en coupe réglée

*Deux ouvrages parus au premier trimestre 2012 lèvent une partie du voile sur la réalité du pouvoir marocain*

→ P. 10 GABON « Nous jugerons à ses actes la crédibilité de François Hollande. »

*Rencontre avec Georges Mpage porte-parole du mouvement gabonais Ça suffit comme ça !*

→ P. 11 GABON De qui se moque-t-on ?

*Le dernier truc des dictatures tropicales francophones c'est la « communication événementielle », qu'on leur vend à prix d'or pour, paraît-il, promouvoir leur « image ».*

→ P. 12 NIGER Les silences d'Issoufou

### Burkina fournisseur officiel de mercenaires

Dans son édition du 1<sup>er</sup> juin 2012, le journal *Le Reporter*, affirme que des mercenaires burkinabè, se plaignent de ne pas avoir touché les 5 millions de francs CFA promis après servi en Côte d'Ivoire, aux côtés du chef rebelle Zacharia Koné. Selon eux, « *ce dernier les avaient contacté pour participer aux différentes offensives qui devaient permettre au camp Ouattara de prendre la ville d'Abidjan et, de façon précise, la Présidence ivoirienne alors occupée par Gbagbo et ses hommes, contre cette rétribution* ». De nouvelles précisions sont apportées dans *Le Confidentiel* (11 juin 2012) avec l'interview d'un de ces mercenaires qui se présente comme un ancien militaire burkinabè. Celui-ci déclare qu'ils étaient cinq dans son groupe, qu'il a connaissance de l'existence d'autres groupes, niant cependant la présence sur le terrain de militaires burkinabè en activité.

Le mercenaire reconnaît aussi avoir reçu des armes dans le camp de l'Onuci (!) et annonce de nouvelles révélations s'il ne touche pas l'argent promis. Même s'il nie une implication officielle de l'Etat burkinabè, difficile de ne pas voir dans cette confession une confirmation de l'implication du Burkina dans le conflit après les rapports de l'ONU de 2010 et 2011 rapportant la livraison d'armes aux rebelles *via* le Burkina.

### Blaise Compaoré amnistié

L'Assemblée nationale burkinabè vient d'adopter une modification de la Constitution instituant l'amnistie pour les anciens présidents. Les autres présidents étant décédés ou ayant déjà été jugés, tout le monde a compris que Blaise Compaoré est l'unique concerné.

Rien toutefois à propos de l'article 37, qui l'empêche de se représenter en 2015. Malgré une campagne des pontes du parti au pouvoir, le CDP, notamment Arsène Yé Bongnessian, ministre chargé des réformes politiques, les dirigeants du pays ont choisi la prudence. Tous ont encore en mémoire la révolte de 2011 qui avait gagné le pays jusqu'aux petites villes de province dans une première tentative de modification de cet article 37. Le passage en force s'avèrerait donc périlleux. Blaise Compaoré prépare-t-il son départ ? La

situation est on ne peut plus délicate. Après les révoltes dans les pays arabes qui ont renversé plusieurs dictateurs, les soutiens occidentaux de Blaise Compaoré ne voudraient pas cautionner publiquement une telle longévité alors qu'il dirige le pays depuis 1987. Et même s'il est présenté comme le médiateur officiel de la région, on constate que, de plus en plus, c'est son ministre des Affaires étrangères, l'ancien capitaine de gendarmerie Djibril Bassolet qui mène effectivement les négociations comme c'est le cas au Mali.

Cette amnistie ne toucherait que les crimes commis au Burkina dont les nombreux assassinats commis durant la période du Front populaire en commençant par celui de Thomas Sankara. Mais qu'en est-il de la Cour pénale internationale ? Nombreux sont les documents qui l'accusent d'être impliqué dans les conflits du Libéria et de Sierra Leone aux côtés de Charles Taylor et de Kadhafi. A commencer par les rapports de l'ONU et les minutes du procès de Charles Taylor où Blaise Compaoré est longuement et de nombreuses fois pointé comme un des soutiens de ce dernier.

### Pascal Canfin, ministre de «terrain»

Dans une interview publiée par *20 minutes* le 12 juin, le ministre délégué au Développement déclare « *L'Afrique n'est plus une chasse gardée d'il y a vingt ans. Cette idée a disparu sur le terrain, les investisseurs et ONG français sont en concurrence avec les Chinois, Brésiliens, Britanniques, Allemands... Il n'y a plus de relations mécaniques de la France avec ses anciennes colonies* ». La Françafrique appartient au passé, en somme... Première question : si « *cette idée a disparu sur le terrain* », s'agit-il comme « terrain » des investisseurs et ONG français, qui peuvent effectivement constater une poussée de la concurrence internationale, ou des organisations de la société civile des pays concernés, qui continuent de dénoncer le rôle très particulier que joue Paris au milieu de cette diversification des échanges ? Deuxième question : le cordon ombilical qui relie le franc CFA à Bercy, les implantations militaires françaises sur le continent, les accords de défense « *renovés* » sous Sarkozy avec le Cameroun, le Gabon, Djibouti, la Centrafrique, la Côte-d'Ivoire, le

Sénégal, le Togo et les Comores... ne sont donc pas des « *relations mécaniques de la France avec ses anciennes colonies* » ?

### Les Caïmans, fournisseur de la Côte d'Ivoire

La reprise économique de la Côte d'Ivoire se traduit paraît-il par une forte croissance de ses importations (+199%) et de ses exportations (+64,34%) sur les quatre premiers mois de l'année 2012 (Agence Ecofin). Les importations ont atteint 2,38 milliards d'euros et proviennent essentiellement de la Chine, de la France, du Nigeria et... des îles Caïman dans les Caraïbes et du Vanuatu. En tête de ces importations : 609,5 millions d'euros de produits énergétiques (combustibles, matières bitumineuses) et des équipements de transport et de production. Paradis fiscal et haut lieu de création de sociétés offshore et de sociétés écrans, les îles Caïman sont la cinquième place financière mondiale avec moins de 50 000 habitants. Les seules industries existantes sont le tourisme et la finance. Pas l'ombre d'une raffinerie pétrolière. Rappelons que les premiers utilisateurs des paradis fiscaux sont les entreprises qui évadent leurs bénéfices et capitaux et se soustraient donc à l'impôt. Le mécanisme est connu : multiplier les filiales dans les paradis fiscaux, puis par un tour de passe-passe comptable, faire apparaître les profits dans ces filiales non imposées. Dans le cas ivoirien, une question reste en suspens : qui sont les actionnaires de la société écran des Caïmans qui exporte des produits énergétiques en Côte d'Ivoire ? La Société Nationale d'opération pétrolières de la Côte d'Ivoire (PETROCI) ? La Société ivoirienne de raffinage (SIR) ?

### 30 millions d'enfants africains vivent dans la rue

Selon Yves Olivier Kassoka de la Protection au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), 30 millions d'enfants vivent dans la rue. « *25 pour cent des filles et des garçons, parfois âgés de cinq à 11 ans, sont en situation de risque* », a-t-il ajouté. S'exprimant, à Dakar, au cours d'un atelier organisé par son institution à l'intention des médias, il a indiqué que ces enfants

africains font partie des 120 millions dénombrés à travers le monde. « 7 600 enfants mendient dans la région de Dakar. Plus de 70 000 enfants errants passent leur vie dans la rue et s'adonnent à la mendicité et au travail-corrée ». « Au Sénégal, 500 000 enfants sont concernés par les pires formes de travail. 23 pour cent des enfants âgés de 6 à 17 ans sont impliqués dans des activités économiques, parmi lesquels 34 000 jeunes filles sont employées comme domestiques dont l'âge varie entre 7 et 18 ans » a-t-il encore affirmé.

### Cameroun : pas touche à ma corruption

Au Cameroun, le régime multiplie les gestes de bonne volonté en termes de lutte contre la corruption... tant que cela ne dépasse pas les effets d'annonce. Des rapports officiels peuvent ainsi être publiés, l'important est qu'aucune disposition ne soit mise en œuvre. C'est ce qu'ont voulu dénoncer des militants de l'ADDEC (Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun) et du tout jeune Collectif étudiant « *Sauvons l'Université de Yaoundé II-Soa* ». Ceux-ci réclamaient la démission du recteur, du doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion et du doyen de la faculté des sciences juridiques et politiques. Cette université, épinglée par un rapport récent du Conseil de discipline budgétaire et financier (CDBF) du Contrôle supérieur de l'Etat (CONSUPE), notamment pour copinage dans les marchés publics de l'université. Résultat : arrestation... des leaders étudiants, bastonnés et emmenés dans un lieu inconnu, le 29 juin, tandis que la police envahissait le campus pour contenir la grogne estudiantine. De quoi alimenter l'émission de RFI animée par Juan Gomez, qui prévoyait d'organiser le débat du 4 juillet sur la lutte contre la corruption directement depuis Yaoundé.

Mais cette émission laisse trop librement s'exprimer les auditeurs, bien moins faussement naïfs que les journalistes de la chaîne radio sur la réalité des institutions camerounaises.

La perspective d'entendre trop de témoignages affirmant que le plus corrompu des Camerounais reste sans doute le chef de l'Etat, n'a pas dû réjouir le régime : Juan Gomez et son équipe n'ont tout simplement pas obtenu leur visa.

## Au pied du mur

*Suite de la page 1*

Ainsi le mandat de Sarkozy s'acheva dans le sang versé par l'armée française en Côte-d'Ivoire pour installer un ami de la France.

C'est que la France est accro à l'Afrique, à ses ressources naturelles, à ses matières premières à vil prix, à ses plantations où s'échinent des cohortes d'esclaves : sans l'Afrique, quelles carrières pour nos militaires ? Sans la zone franc, quels bénéfices pour nos banques ? C'est en Afrique que les multinationales françaises réalisent leurs plus gros bénéfices, grâce au maintien d'un impitoyable *statu quo* politique et social,



*Appel à la justice, sculpture bois de l'artiste ghanéen Koffi Setordji*

financé par le contribuable français. Aujourd'hui où la lèpre financière atteint les économies développées, il est à craindre qu'en dépit de tout le blabla humaniste du nouveau pouvoir, l'État français soit plus que jamais dépendant de sa drogue.

Faisant montre de leur capacité naturelle au paternalisme, les socialistes ont certes rebaptisé du nom de développement la mission de coopération, noble terme discrédité par un demi-siècle de pratiques françafricaines.

Le réalisme aurait demandé qu'on ait un ministre chargé des relations avec les pays en développement. En effet, pas plus que l'indépendance, sans laquelle il ne saurait exister, on n'octroie le développement : c'est en conquérant et en préservant leur souveraineté que l'Inde ou la Chine se sont donné les moyens de se développer. C'est le but que poursuivent aujourd'hui les

citoyens de maints pays d'Afrique francophone, qui tentent de desserrer le joug de dictatures prédatrices au service d'intérêts extérieurs. Les troubles civils qui se poursuivent en Côte-d'Ivoire montrent que les Ivoiriens refusent de se soumettre aux diiktats des puissances. Au Gabon et au Togo, la société civile tente en ce moment même de desserrer l'emprise mortifère des dynasties qui oppriment ces pays depuis plus longtemps que les Assad ne règnent sur la Syrie. Avez-vous vu l'establishment rose-vert lancer des appels enflammés à soutenir ces populations en lutte pour leur liberté ? Que nenni : commentant le 15 juin la protestation pacifique des citoyens togolais contre une grossière manipulation de la loi électorale et sa répression brutale par la dictature, le Quai d'Orsay s'est contenté de renvoyer dos à dos oppresseurs et démocrates : « *Nous suivons avec attention la situation au Togo où des manifestations ont lieu [...] Nous condamnons toutes les violences [...] Le maintien d'un dialogue constant, dans le respect de tous, peut seul permettre l'apaisement de la vie politique au Togo* ». Quant aux indignés gabonais, qui ont tenté de s'opposer les 8 et 9 juin à la tenue d'un dispendieux «New York Forum Africa», exhibition publicitaire du clan au pouvoir, ils ont vu leurs responsables immédiatement arrêtés et détenus le temps que se déroulent les festivités officielles. Hollande leur rendra l'hommage qu'ils méritent en recevant Ali Bongo le 5 juillet. *Ite, missa est ?*

*Odile Tobner*

**Ecrire à**  
**Billets d'Afrique et d'ailleurs**  
**bda@survie.org**

TOGO

# « Montrer la vraie nature du régime »

Depuis quelques mois, le Togo vit au rythme d'une forte contestation populaire. Regroupés au sein du Comité *Sauvons le Togo !* (CST), plusieurs organisations de la société civile et des partis politiques d'opposition réclament une amélioration des règles électorales, le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité. Témoignage d'André Kangni Afanou, juriste et directeur du Cacit (Collectif des associations contre l'impunité au Togo).



*Opération de maintien de la « paix » : fusil mitrailleur et bombe lacrymo pour disperser les manifestants*

**B**illets d'Afrique (BDA) : *Le Togo est en ébullition. Comment expliquez-vous ce phénomène ?*

**André Kangni Afanou (AKA) :** Effectivement, depuis quelques semaines, il y a, au sein de la population togolaise, un profond malaise qui s'explique par trois principales raisons : la persistance de l'impunité liée aux actes de tortures et violations graves de Droits de l'homme aux actes de torture ainsi que l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire aux seuls fins d'opprimer les faibles et de protéger les forts, le caractère inéquitable et injuste des règles qui régissent les compétitions électorales au Togo et le manque de volonté des autorités de poser les bases pour une réconciliation véritable et durable.

En effet, cela fait deux ans qu'il y a des allégations de torture au sein de l'ANR (Agence nationale de renseignement). Interpellé à plusieurs reprises, l'État a fini par confier à la Commission nationale des Droits de l'homme (CNDH) une mission d'enquête sur la question. A la remise du rapport, les autorités togolaises ont publié sur leur site un faux rapport niant les actes de torture. La réaction de la CNDH a été de publier sur internet le véritable rapport, qui démontrait clairement les circonstances dans lesquelles des gens

ont été torturés. Au final, le président de la Commission a dû fuir le pays faisant état de menaces qui pèseraient sur lui. Je rappelle qu'entretemps, plusieurs missions internationales ont séjourné dans le pays et insisté sur le fait que le gouvernement devrait réserver une suite pénale aux conclusions du rapport de la CNDH. Jusqu'à ce jour, il n'en est rien.

Déjà, il y a quelques mois, la commission Vérité, Justice et Réconciliation a rendu les conclusions de ses travaux et M<sup>er</sup> Barrigah qui en est le président déplorait, en même temps que tous les Togolais, le fait que les présumés auteurs d'actes de violations de Droits de l'homme n'aient pas jugé utile de fait acte de contrition mais se sont plutôt présentés en victimes. Et les autorités semblent cautionner cette situation en donnant un blanc-seing aux bourreaux.

Pour en venir au processus électoral, il faut relever que, au Togo, les règles qui régissent la compétition électorale, sont très injustes. Outre le fait que le pouvoir contrôle presque toutes les institutions qui interviennent en amont et en aval du processus électoral notamment la Commission électorale (CENI), la Haute Autorité de la communication (HAAC), la Cour constitutionnelle, il faut relever que tant les missions des Nations unies et

de l'Union Européenne ont déploré le caractère injuste de la loi électorale et du découpage électoral. Ainsi, lors des législatives de 2007, plus de 1 100 000 Togolais ont donné leur voix à l'opposition, tandis que le parti au pouvoir (RPT) a recueilli 900 000 voix. Au final, seulement 30 sièges de députés ont été attribués à l'opposition alors que le parti du chef de l'Etat qui était minoritaire en nombre de voix a eu une très grande majorité de sièges de députés.

Ce sont ces événements et bien d'autres qui expliquent la mobilisation d'une grande partie des organisations de défense des Droits de l'homme, des partis politiques et des médias au sein d'une coalition dénommée Collectif Sauvons le Togo.

*Parlez-nous de ce vaste mouvement de contestation. Quels sont ses modes d'action et ses revendications ?*

Les revendications du CST portent justement sur la mise en œuvre effective du rapport de la CNDH relativement aux actes de torture commis à l'Agence nationale de renseignement, la fin de l'impunité, la bonne gouvernance et l'amélioration de la loi électorale pour la rendre plus juste et plus équitable. Les organisations membres du CST ont organisé beaucoup de manifestations notamment des

meetings, des marches et des *sit-in* de jour comme de nuit. Du 12 au 14 juin 2012 par exemple, à la place Dékon, la place Tahir du Togo, plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté au point de faire dire au représentant de l'Union européenne au Togo, qui avait fait le déplacement, qu'il n'avait jamais vu « *une marée humaine aussi importante* » dans les rues de Lomé. Des manifestations ont aussi eu lieu dans certaines villes de l'intérieur du pays.

### *Quelle a été la réaction des autorités à ce mouvement ?*

Après avoir semblé appeler au dialogue, les autorités ont opté pour la répression. Les manifestations sont violemment réprimées : on a dénombré de très nombreux blessés parmi les manifestants mais aussi des cas de décès dont une dame à Lomé qui a reçu des gaz lacrymogènes dans son domicile. En outre, à l'intérieur du pays, à Sokodé, un vieil homme a été brutalisé par les forces de l'ordre et en est décédé.

Des cas d'arrestation ont aussi été enregistrés : trois avocats et défenseurs de Droits de l'homme, responsables du mouvement CST ont été arrêtés puis libérés deux jours après. Ils ont été présentés devant le juge le lundi 2 juillet 2012 et inculpés. Près de 54 jeunes ont aussi été interpellés et ils sont actuellement détenus à la prison civile de Lomé.

Les violences ont aussi touché les lieux de culte. Des gaz lacrymogènes ont été lancés jusque dans une église où des chrétiens étaient en train de prier ; les enfants de l'école catholique n'ont pas été épargnés, ils ont subi aussi les gaz lacrymogènes.

Ceci a valu une lettre de protestation de la Conférence épiscopale du Togo demandant fermement que les auteurs de ces actes soient identifiés et punis. Des miliciens ont aussi infiltré les cortèges



La capitale togolaise Lomé sous tension. Les manifestations et les face-à-face entre protestataires et forces de l'ordre se multiplient.

et ont gazé les manifestants. La situation à ce jour est très inquiétante.

### *Faites-vous confiance à la justice pour situer les responsabilités dans ces événements ?*

Non, justement, nous avons l'impression que notre justice est aux ordres et que l'on fait du deux poids, deux mesures. En effet, alors que l'appareil judiciaire est prompt à « juger » les manifestants arrêtés, on note que la même promptitude n'est pas observée pour déclencher l'action publique contre les auteurs clairement identifiés d'actes de torture. En outre, notre justice semble impuissante face à d'autres forces qui donnent des ordres parallèles pour faire régner la loi de la force. Je n'en veux pour preuve que deux affaires, notamment une où la libération sous caution d'un homme affaires a été prononcée par la Cour suprême mais celui-ci est toujours gardé en détention ; une autre libération d'un Franco-colombien a été prononcée par la cour d'assises mais l'intéressé est toujours détenu. Le constat est triste : notre justice n'est pas indépendante et impuissante.

### *N'est-ce pas surprenant qu'à l'approche d'élections, le pouvoir réprime ainsi le mouvement alors qu'il mène depuis des années une opération de communication pour restaurer son image ?*

Je pense qu'au fur et à mesure des événements, la vraie nature du régime qui nous gouverne depuis plus de quarante-cinq ans et qui n'a d'autre souci que de conserver le pouvoir va se dévoiler à l'ensemble de la communauté internationale. Ce régime se caractérise par des déclarations de bonnes intentions et des vœux pieux qui contrastent avec la réalité des violations de Droits de l'homme, des institutions qui ne sont pas indépendantes et ne fonctionnent pas du tout, un cadre électoral très injuste. Si les réformes en profondeur ne sont pas opérées, il y a de fortes chances que les élections à venir ne soient ni justes, ni transparentes. Les frustrations d'une grande partie de la population risquent de continuer et la paix sociale compromise.

### *Quelles ont été les réactions de la France, de l'Europe et des États-Unis après la répression du mouvement ?*

Il faut reconnaître que le groupe des 5 (UE, France, Allemagne, États-Unis et le Programme des Nations unies

pour le développement – PNUD) a fait une déclaration publique dès que la répression a commencé affirmant que l'État togolais avait le devoir d'engager des discussions avec l'opposition afin que des règles consensuelles soient adoptées dans le cadre des élections. Le représentant de l'Union européenne s'est rendu en personne sur la place Dékon. Même l'ambassade de France a envoyé un représentant auprès du CST après que la répression a commencé.

Jusqu'à ces réactions ont été de nature à encourager les autorités à écouter la population. Cela donne de l'espoir par rapport à un passé récent, notamment le discours de la France : un porte-parole du Quai d'Orsay a demandé que le dialogue soit entamé. Espérons que ce discours sera constant car il s'agit de rompre avec un certain nombre de pratiques d'un autre âge. Si on en croit ces déclarations, en tout cas, on a l'impression qu'avec le nouveau pouvoir français, il y a une meilleure prise en compte des populations.

Cette logique va-t-elle être maintenue ? La France ne va-t-elle pas revenir à une logique ancienne qui voudrait qu'elle se contente de défendre ses intérêts au détriment de la soif de liberté et de justice des Togolais ? J'espère que ce ne sera pas le cas et que la « Patrie des droits de l'Homme » va être encore plus ferme envers les autorités togolaises.

Toute autre position consisterait à cautionner la dictature, l'oppression, l'injustice et l'impunité qui est devenue la règle au Togo. La France, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne et toutes les puissances doivent œuvrer dans le sens de l'amélioration de la gouvernance au Togo.

*Propos recueillis par Mathieu Lopès*

## Le Cacit

Ce collectif a été créé à la suite des violences politiques commises en 2005 après que Faure Eyadema a succédé à son père Gnassingbé. Le collectif accompagne les victimes de violations des Droits humains dans leur démarche et mène un plaidoyer pour que leurs auteurs soient traduits en justice et que les recommandations en matière de Droits de l'homme soient mises en place. Le Cacit a déposé 72 plaintes, dont aucune n'a encore été instruite et produit également des rapports alternatifs sur la situation des Droits de l'homme dans le pays.

NATIONS UNIES

# L'idée fondatrice de l'ONU détournée

La réalité des dernières opérations menées en Côte d'Ivoire et en Libye sous l'égide de l'ONU s'est éloignée de l'idée fondatrice de «partenariat mondial» de l'organisation. L'emploi abusif de la responsabilité de protéger permet de contourner les conditions restrictives de la charte de l'ONU.

**D**epuis 2003, le 29 mai est la Journée internationale des Casques bleus. La date a été choisie en commémoration de la résolution 50 (1948) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a permis le 1<sup>er</sup> déploiement d'observateurs militaires sous mandat de l'ONU. C'était en Palestine, deux mois après le retrait britannique et la création d'Israël. Soixante-quatre ans plus tard, l'opération ONUST est toujours en cours. Cette année, la Journée dédiée aux Casques bleus avait pour thème « *Les opérations de maintien de la paix en tant que partenariat mondial* ».

En droit, les récentes opérations de l'ONU en Libye et en Côte d'Ivoire ne s'inscrivent pas dans cette philosophie première de « *partenariat mondial* ».

Le recours à la force n'est autorisé que sous les conditions du chapitre 7 de la charte de l'ONU. Ce texte ne l'envisageait à l'origine que dans le cas de la légitime défense d'un État ou d'une menace à la paix internationale. Le respect de la souveraineté et la non-intervention dans les affaires intérieures d'un État étaient érigés en

principes fondamentaux. Jusqu'aux années 1990, le recours à la force des Nations unies sera quasi systématiquement entravé par le bipolarisme Est-Ouest et l'utilisation du droit de veto par les membres permanents du Conseil de sécurité. Ces cinq membres, les États-Unis, l'Union soviétique (maintenant la Russie), la Chine, le Royaume-Uni et la France, sont souvent regroupés sous l'acronyme P5 pour *Permanent Five*. Mais la fin de la guerre froide et l'accumulation, tout au long des années 1990, des échecs de l'action internationale en Somalie, au Rwanda et en ex-Yougoslavie vont donner lieu à une réforme partielle qui changera la nature des opérations militaires sous mandat onusien. Précisons qu'il ne s'agit pas ici de la réforme, toujours à venir, qui rééquilibrera le Conseil de sécurité en faveur des puissances émergentes. La première étape de cette réforme partielle est la création, en 1992, du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP ou DPKO en anglais), sous l'impulsion du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali. Diplômé de l'Université de Paris et de Science-Po, la carrière de ce diplomate égyptien à la tête de l'ONU et de l'Organisation internationale de la francophonie doit beaucoup au soutien de la France.

## Le DPKO squatté par les Français

Coïncidence ou non, après Kofi Annan en 1992, quatre diplomates français prennent successivement la tête du DPKO : Bernard Miyet en 1997, Jean-Marie Guéhenno en 2000, Alain Le Roy en 2008 et l'actuel sous-secrétaire général Hervé Ladsous en 2011. Cet accaparement français est régulièrement dénoncé par le journaliste Matthew Lee (lire encadré). Quid du « *partenariat mondial* » !

En 2005, le droit d'ingérence cher à Bernard Kouchner est adopté, sous le terme plus consensuel de responsabilité de protéger (R2P), par l'Assemblée générale des Nations unies. C'est une brèche importante dans la souveraineté des États. Elle peut permettre de résoudre deux types de situation — tout à fait opposées ! La première situation, fortement mise en avant par les promoteurs du droit d'ingérence et de la R2P, est celle du Rwanda en 1994. Si elle avait existé à ce moment, prétend-on, la responsabilité de protéger aurait contraint la communauté internationale à intervenir dès le début du génocide. C'est oublier que la R2P ne change strictement rien au fonctionnement du Conseil de sécurité et aux prérogatives démesurées du P5. C'est aussi méconnaître le rôle de la France auprès du régime génocidaire rwandais.

## L'opinion publique manipulée

Le second type de situation auquel répond la R2P, nettement moins avouable, intéresse principalement le P3. Ce P3 ou *Permanent Three* regroupe les Occidentaux du P5, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, qui négocient généralement une position commune avant les réunions importantes du Conseil de sécurité. Mais s'agissant de défendre leurs intérêts stratégiques — parfois divergents — de par le vaste monde, ces trois puissances, ou plutôt leurs dirigeants, partagent un handicap de taille. La poursuite de leur carrière dépend, à intervalle régulier et dans une certaine mesure, de l'opinion publique. Les guerres d'indépendance, en Algérie et au Vietnam, sont peut-être les exemples les plus marquants de conflits où le désaveu de l'opinion publique occidentale a été déterminant. En démocratie, les opérations extérieures sont donc, si possible, minimisées — ou même occultées — ou, sinon, surmédiatisées. Cette surmédiatisation prend l'allure d'une véritable propagande de guerre. Les cas les plus connus sont ceux des deux guerres du Golfe et des mensonges des diplomates américaines et britanniques sur la présence d'armes de destruction massive en Irak. Le standard actuel en termes de garantie contre un retournement de l'opinion publique semble être une résolution de l'ONU. Les conditions très restrictives de la charte des Nations unies pour recourir à la force sont maintenant contournées par l'emploi abusif de la responsabilité de protéger. L'abus ne consiste pas nécessairement à inventer des

## Droit à l'info : Matthew Lee doit conserver son accréditation à l'ONU

Le juriste et journaliste américain Matthew Lee risque de perdre son accréditation aux Nations unies. Il y a un an, il avait publié sur son blog *Inner City Press* des documents confidentiels qui jetaient le discrédit sur l'action de la France et de l'ONU en Côte d'Ivoire. Depuis, le journaliste se plaint régulièrement que les diplomates français le considèrent avec hostilité et refusent de répondre à ses questions — généralement très pertinentes. Il semble que ses collègues des grandes maisons, à commencer par l'AFP, mais aussi Voice of America, aient entamé un travail de sape dont le but semble être la fin de son accréditation auprès des Nations unies. Celle-ci doit être renouvelée au mois d'août. Si son accréditation lui était refusée, ce serait, à coup sûr, nous priver du regard d'un grand journaliste indépendant, auteur de nombreux scoops à l'ONU.

crimes, ou une menace comme ce fut le cas en Irak. Il peut aussi consister à poursuivre une finalité tout autre que celle qui est affichée et négliger totalement de protéger les civils. C'est ce second type de situation qu'illustrent les cas ivoirien et libyen.

### Propagande de guerre

Dans le cas libyen, il n'y a pas eu de casques bleus. Ceux-ci ne peuvent intervenir qu'avec l'accord du pays concerné, ce qui n'était pas pensable avec Kadhafi. Une résolution de l'ONU fondée sur la R2P a néanmoins permis au P3 d'intervenir militairement, à travers l'OTAN. Français et Qataris ont violé de façon flagrante cette résolution en livrant des armes aux insurgés libyens.

La crise post-électorale ivoirienne est un autre cas controversé d'application de la R2P. Les casques bleus de la Minuci, devenue Onuci, sont présents en Côte d'Ivoire depuis 2003. L'opération Licorne, purement française, initiée un an plus tôt, s'affiche comme une force de soutien à l'Onuci. Si Young-jin Choi, le représentant de l'ONU à Abidjan à l'époque, sous pressions françaises et américaines, fut le déclencheur direct de la crise de 2010-2011, en négligeant l'étape cruciale du désarmement et en certifiant, malgré une forte controverse sur la régularité du scrutin, la victoire d'Alassane Ouattara, ce furent bien les blindés et les bombardements français qui permirent aux rebelles pro-Ouattara de cueillir Laurent Gbagbo. Après la rupture de neutralité de Choi, Gbagbo avait demandé le départ des casques bleus. Mais l'ONU avait répondu en réaffirmant son parti pris : Gbagbo venait de perdre les élections, donc ses déclarations n'avaient plus d'effet. L'argument humanitaire sert à chaque fois à obtenir l'adhésion des opinions publiques, mais passe au second plan dès lors qu'une résolution de l'ONU permet d'employer, selon la formule rituelle, tous les moyens nécessaires pour protéger les populations civiles (protect civilians by any means necessary). Que ce soit en Libye ou en Côte d'Ivoire, l'objectif stratégique s'est substitué à l'objectif humanitaire. On emploie tous les moyens nécessaires, comme un chèque en blanc pour changer le régime. Cette façon de faire irrite considérablement les autres puissances. Non seulement la Chine et la Russie, dont les intérêts stratégiques sont rarement en accord avec ceux de leurs alter ego occidentaux du P3, mais aussi l'Afrique du Sud, l'Inde, le Brésil et même l'Allemagne. Quid du « *partenariat mondial* » ! Depuis un an, l'action du P3 au conseil de sécurité s'en trouve considérablement entravée, par la Russie et la Chine sur le dossier syrien en premier lieu. Si le blocage persiste, quel autre issue qu'une véritable réforme du Conseil de sécurité ?

**Rafik Houra**

## SIERRA LEONE

# Bolloré étend son empire agricole

**Le groupe Bolloré ne cesse d'étendre son influence en Afrique et se tourne désormais vers les terres arables de la Sierra Leone.**

**B**oulimique, la multinationale française règne déjà sur des dizaines de milliers d'hectares de plantations d'hévéa et de palmier à huile au Cameroun (33 500 hectares), au Liberia (13 500 ha) ou encore en Côte d'Ivoire (23 000 ha) via la *holding* Socfinaf qu'elle contrôle partiellement. En 2011, la Socfin Agricultural Company (SAC), filiale de Socfinaf, a signé un bail de cinquante ans portant sur 6 500 hectares avec le ministre de l'Agriculture, de l'exploitation forestière et de la Sécurité alimentaire de la Sierra Leone, le Dr. Sam Sesay, afin de développer une plantation de palmier à huile et d'hévéa<sup>1</sup>. La concession est située dans la chefferie de Malen, dans la région de Pujehun (sud-est du pays).

La SAC prospecte de plus dans la chefferie de Bum (province de Bonthe) et de Lugbu (province de Bo) afin d'obtenir des terres supplémentaires, Bolloré ayant annoncé, lors de sa dernière assemblée générale en mai 2012, vouloir planter à terme 20 000 ha de palmier à huile (12 000 ha d'ici 2015) et 10 000 ha d'hévéa dans la région<sup>2</sup>. Comme toujours, la création d'emplois a été l'argument pour vendre le projet aux autorités politiques. Ainsi, la SAC annonce que plus de 1000 personnes travaillent déjà pour le projet... dont seulement 90 de façon permanente. Les populations qui ont perdu leurs terres au profit des nouvelles plantations apprécieront la précarité de l'emploi...

### Bolloré menace

Bien que directement affectés, les habitants de la zone concernée semblent n'avoir été ni informés ni consultés correctement avant le lancement du projet : l'étude d'impact social et environnemental n'a été rendue publique que deux mois après la signature du contrat. Constitués en association (Malen Land Owners Association, MALOA) ceux-ci ont adressé une liste de leurs griefs aux autorités locales : absence de consultation sérieuse ; manque de transparence en général et inquiétude concernant les conditions de réinstallation ; mauvaises

conditions de travail ; corruption des élites locales ; pression sur les propriétaires terriens et certains chefs de villages pour qu'ils acceptent le projet<sup>3</sup>. Pour appuyer de façon plus musclée leurs revendications, les villageois tentèrent en octobre 2011 de bloquer les travaux sur la plantation, 40 personnes furent interpellées. Au final, 15 ont été inculpées de tapage, conspiration, menaces et libérés sous caution après une âpre bataille judiciaire.

Si Bolloré peut prétendre que cette réponse judiciaire lui est étrangère et relève des seules autorités publiques, les populations,



qui subissent les effets de la collusion entre leurs élites corrompues et la filiale de Socfinaf, perçoivent clairement cette instrumentalisation de leur administration judiciaire comme le résultat d'une stratégie d'intimidation du groupe Bolloré. Face à la gravité de la situation, l'ONG américaine de solidarité internationale *The Oakland Institute*, en lien avec des ONG locales (*Green Scenery* et le *Sierra Leone Network on the Right to Food* tout particulièrement), a publié en avril 2012 un rapport édifiant afin d'alerter l'opinion publique internationale et faire pression sur Socfinaf. Comme à son habitude, Bolloré a publié une virulente réponse, et menace de poursuivre *The Oakland Institute* en justice pour diffamation.

**Yanis Thomas**

1 - Rapport de The Oakland Institute : <http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/rapportOISocfinAvril2012enfrancais.pdf>.

2 - Présentation faite lors des assemblées générales des actionnaires de Socfin du 30 mai 2012 : (<http://www.socfin.com/Files/media/News/Presentation-AG-2012.pdf>).

FRANCE MADAGASCAR

# Les îles Eparses, un trésor bien gardé

**La France, avec ses départements d'outre-mer et ses collectivités territoriales aux quatre coins du monde, possède la seconde plus grande zone économique exclusive du monde (ZEE). Un atout considérable puisqu'elle exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Mais respecte-t-elle la légalité internationale?**

La France, « Etat ultra-marin », dispose donc d'un patrimoine maritime conséquent avec plus de 11 millions de km<sup>2</sup> (dont près de 9 millions hors UE). Un patrimoine au fort potentiel économique alors que les avancées technologiques, la demande toujours croissante en hydrocarbures et l'augmentation du prix du baril de pétrole, permettent désormais l'exploitation en eaux profondes. La France cherche donc à faire l'inventaire de ses réserves en Guyane mais aussi à Saint-Pierre et Miquelon, en Martinique, à Wallis et Futuna ou dans le canal du Mozambique, où elle possède les îles Eparses. Depuis une dizaine d'années, les permis d'exploration se multiplient tandis qu'en avril 2010, le gouvernement français annonçait un ambitieux plan d'action visant à sécuriser l'accès de la France aux matières premières minérales rares. Ce plan s'appuyait notamment sur l'expertise scientifique et les compétences technologiques en matière de grands fonds sous-marins ou d'exploitation minière de l'Ifremer et le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières) pour les établissements publics, de Technip, d'Areva et d'Eramet, pour les industriels. Les enjeux économiques sont donc colossaux ; Nicole Bricq, fugace ministre de l'Ecologie du gouvernement Ayrault en a d'ailleurs fait les frais en gelant les permis d'explorations pétrolières au large de la Guyane française. Son éviction fut brutale sous la pression des pétroliers. Elle n'est pas sans rappeler celle de Jean-Marie Bockel du Secrétariat d'Etat à la Coopération après qu'il a voulu « signer l'acte de décès de la Françafrique » en 2008.

Dans l'océan Indien, les ZEE françaises sont insulaires et pour certaines pas stabilisées. Si les limites territoriales de ZEE entre la Réunion et l'île Maurice et celles entre les Glorieuses et les Seychelles ont été arrêtées par des conventions signées en 1980 et 2001, les autres limites n'ont pas fait l'objet d'accords formalisés avec leurs voisins. C'est le cas de Madagascar avec les îles Eparses dans le canal du Mozambique depuis la décision du président Charles de Gaulle, par décret du 1<sup>er</sup> avril 1960, de rattacher ces territoires au ministère de l'Outre-mer et ainsi de les détacher du gouvernorat de Madagascar à la veille du référendum d'indépendance de la grande île. Jusqu'à présent, les seuls enjeux économiques dans la zone se limitaient à la pêche ; ils sont désormais de tout autre nature avec la découverte d'immenses champs gaziers et pétroliers. Les multinationales forent désormais dans l'Océan indien à plus de trois kilomètres sous le niveau de la mer, et depuis 2011 les découvertes s'enchaînent, la dernière annoncée fin juin par le groupe américain Anadarko.

## L'Eldorado des mers du sud

La quantité de gaz potentiellement exploitable dans cette zone, allant du sud du Kenya au Mozambique, et englobant Madagascar et les Seychelles, est évaluée à 12 500 milliards de mètres cube par une étude du gouvernement américain (USGS) parue en avril : « *Les découvertes effectuées au large du Mozambique et de la Tanzanie sont énormes et d'envergure mondiale, avec la possibilité qu'on trouve encore davantage, y compris du pétrole* », explique Duncan Clarke, de Global Pacific, un consultant basé à Johannesburg cité par l'AFP. Il est évident que la position géographique des îles Eparses au cœur de ce bassin énergétique devient stratégique, l'exploration dans la ZEE de Juan de Nova (une des îles Eparses) datant déjà de 2008.

Pour le moment, les revendications territoriales malgaches (elles datent de 1973, l'année où débute l'évacuation des bases navales françaises, dont Diégo-Suarez) sur ces îles minuscules sont discrètes voire inexistantes. Résultat

sans doute de la proximité du putschiste Rajoelina soutenu par le gouvernement français après son coup d'Etat de 2009. Elles n'ont jamais été très virulentes même depuis que la France a décrété unilatéralement une ZEE autour des Iles Eparses en 1977. Or celle-ci se superpose à la ZEE malgache (*Billets d'Afrique* n°214, juin 2012) ce qui laisse présager d'un sérieux contentieux si d'aventure les Malgaches se décidaient vraiment à récupérer ces îlots perdus maintenant que des gisements énergétiques considérables ont été découverts. Or « *le Gouvernement de Paris n'acceptera pas, en d'autres termes, que le différend territorial qui l'oppose officiellement depuis 1972 à Madagascar à propos des îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India – désormais nommément rattachées aux Terres australes et antarctiques françaises en vertu de la loi ordinaire du 21 février 2007 – soit tranché par une quelconque instance juridictionnelle internationale* » (*Revue Juridique de l'Océan Indien* - RJOI n°11. Année 2010, cité par le blogueur Patrick Rakotomalala).

Coincidence ou pas, la coopération militaire franco-malgache connaît un renouveau depuis novembre 2011 avec la visite d'une délégation de militaires français conduite par le général de brigade Hogard, commandant les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI). Une embellie marquée par la rencontre à Paris entre le président de la haute autorité de transition, Andry Rajoelina et Nicolas Sarkozy fin 2011. Après quatre ans de coopération militaire discrète dans l'océan Indien entre la France et Madagascar, celle-ci est devenue plus visible début 2012. Un millier de militaires malgaches devraient être formés par la France cette année tandis que des unités de l'armée française s'entraînent au tir sur un terrain mis à disposition par l'armée malgache. Du 3 au 9 juin, dans la région d'Antsiranana (Diégo-Suarez) au nord de Madagascar, les deux armées ont même conduit un exercice interarmées (*La Buse* 2012) dans le cadre de la lutte contre la piraterie au large des côtes malgaches.

RDB

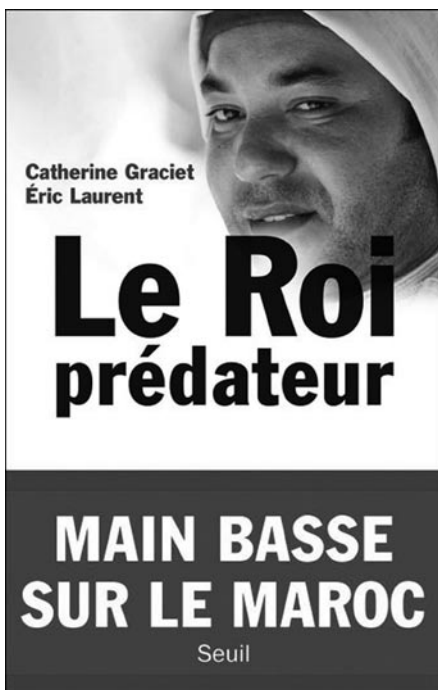


MAROC

## Un pays en coupe réglée

Deux ouvrages parus au premier trimestre 2012 lèvent une partie du voile sur la réalité du pouvoir marocain.

**D**ans « Le Roi prédateur » (Le Seuil), Catherine Graciet et Eric Laurent dressent un portrait édifiant du successeur de Hassan II. On y découvre (ou pas) que le roi « s'est livré à une sorte de hold-up à l'encontre de l'économie de son pays ». Mohammed VI « est désormais le premier banquier, assureur, exportateur, agriculteur » du Maroc et « contrôle également le secteur de l'agroalimentaire, de la grande distribution et de l'énergie ». Un roi qui apparaît depuis



2009 dans le classement des souverains les plus riches, privilège qui n'échut jamais à son père, pourtant plus ostensiblement adepte du faste. Mais l'arrogante richesse de Mohammed VI n'en demeure pas moins à des années-lumières des réalités de son peuple, lui qui ne paie (à l'instar de sa famille) aucun impôt, pas même l'eau des immenses fermes royales. Au fil des chapitres s'accumulent les exemples accablants d'accaparement de pans entiers d'entreprises par le roi ou ses holdings (notamment Siger). L'interpénétration du public et du privé dans les hautes sphères du pouvoir, décrite par Fernand Braudel, n'est ici pas un vain concept. « Paris-Marrakech » (Calmann-Lévy) d'Ali Amar et Jean-Pierre Tuquoi se focalise sur la capitale touristique du Maroc. Le sous-titre est explicite : « Luxe,

pouvoir et réseaux ». L'on y constate un défilé incessant de politiques, de patrons, d'intellectuels et de journalistes français dans les palaces luxueux de la ville comme le Royal Mansour appartenant à la famille royale, quand ils n'y ont pas déjà leur propre pied-à-terre. Cette cour avide de privilèges le rend bien au royaume chérifien, formant un impressionnant pool de lobbyistes. Parmi le cortège des récipiendaires du Wissam alaouite (l'équivalent de la Légion d'honneur) notons la présence de Manuel Valls, de Dov Zerah, patron de l'agence française de développement, Brice Hortefeux, Christine Lagarde, DSK et tant d'autres.

A l'heure où le régime poursuit sa répression à l'encontre des militants (citons le rappeur



Mouad « L7a9ed » Belghouat ou le caricaturiste Khalid Gueddar parmi les plus récents), « Paris-Marrakech » et « Le Roi prédateur » sont deux rappels utiles sur la nature prédatrice de la monarchie chérifienne. Pour ce qui est du lien entre le royaume et la France, les deux livres adoptent des points de vue diamétralement opposés. En effet, Catherine Graciet et Eric Laurent annoncent une perte d'influence significative et spectaculaire de la France, et notamment de ses entreprises, quand Ali Amar et Jean-Pierre Tuquoi parlent d'une relation unique et plus que privilégiée entre Rabat et Paris. Ali Amar, journaliste marocain exilé, estimant même par ailleurs que le Maroc est la « dernière colonie française sur le continent [africain] ».

Zalem

## Mobilités d'Afrique en Europe - Récits et figures de l'aventure.

Tandis que s'érige et se renforce la « forteresse Europe », aux avant-postes d'une guerre aux migrations, de nombreux récits – fictions, documents ou témoignages – émanent de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et d'Europe, voire d'Amérique du Nord, qui donnent à lire les conséquences tragiques de cette édification.

Ils rendent compte également des multiples formes de mobilités par lesquelles les migrants d'Afrique persistent à résister à ce processus de clôture et d'exclusion. « [...] Ouvrir la parenthèse de l'aventure, c'est non seulement parvenir à s'arracher à une vie bornée, à un chez-soi sans perspective, mais c'est aussi redonner au temps la valeur d'une destinée, celle qui permet de se dire quelqu'un. Ainsi, ce que la criminalisation par l'Occident des parcours migrants cherche à combattre, c'est cet arrachement à une condition arrimée au local, cette sortie d'un temps redondant, par et dans l'aventure aussi bien individuelle que collective. C'est pourquoi la fiction, ou plus généralement l'œuvre littéraire, pourrait avoir un rôle significatif à jouer dans cet arrachement. » (p.337-338).

Les œuvres écrites de part et d'autre de la Méditerranée révèlent, tout en contribuant à les façonner, les représentations des migrants, de leurs dangereux périples, des sociétés qu'ils quittent, traversent ou rencontrent. Ainsi, des chemins d'eau ou de sable aux jungles froides de l'Europe, les figures d'aventurières et d'aventuriers, victimes ou héros, de « brûleurs de frontières », d'irréguliers, de « clandestins », de sans-papiers qui souvent se voudraient simples voyageurs, interrogent la fabrication actuelle des identités.

Mais au-delà de ce questionnement, au-delà même de la dénonciation des drames humains et de la déploration des victimes, ces récits, quand ils déjouent les discours désincarnés des pouvoirs, mettent en crise les murailles assassines, réelles et symboliques, qui cloisonnent aujourd'hui les humanités et déterminent pour chacune des régimes différenciés de circulation. En parlant des impasses qui font quitter le lieu d'origine et de celles qui enferment à l'arrivée, en décrivant l'expérience des migrants illégaux, écrivains et autres témoins contribuent à l'effort des arts et de la littérature pour redessiner les perspectives d'un monde commun.

Mazauric Catherine, Paris, Karthala, coll. Lettres du Sud, 2012.

GABON

# «Nous jugerons à ses actes la crédibilité de François Hollande.»

Rencontre avec Georges Mpaga porte-parole du mouvement gabonais “ Ça suffit comme ça ! ”, président du ROLBG et coordinateur adjoint de PCQVP Gabon<sup>1</sup>.

**B**illets d'Afrique (BDA) : Rappelez-nous les dernières mobilisations du mouvement Ça suffit comme ça ! ?

**Georges Mpaga (GM) :** Ça suffit comme ça ! a décidé de profiter de la tenue du New York Forum Africa à Libreville début juin pour mener un certain nombre d'actions, parmi lesquelles un contre-forum visant à mobiliser et sensibiliser la communauté internationale, la presse et les sommités invitées à cette réunion sur le vrai visage du Gabon. En effet, la vérité de la gouvernance économique au Gabon est très différente de la vitrine attrayante présentée par le gouvernement gabonais dans le but de séduire l'extérieur. En réalité, le Gabon va mal : la corruption généralisée entretenue par le système en place depuis quarante-cinq ans gangrène une économie nationale sous l'emprise de l'oligarchie liée à la famille présidentielle<sup>2</sup>. Dans ce contexte, comment envisager un « Gabon émergent » si l'environnement économique est défavorable, délétère et si les pratiques frauduleuses dans la haute administration empêchent la compétitivité des entreprises ?

Pendant que les femmes accouchent à même le sol dans les hôpitaux de province et même de Libreville, 7 milliards de francs CFA (10 300 000 euros) ont été dépensés pour le New York Forum par le Gabon ! Quand tous les indicateurs sociaux sont au rouge, il n'est pas acceptable de dépenser autant pour séduire la communauté internationale à coups de spots de communication !

Les tensions sociopolitiques croissent sans cesse. Actuellement, la nébuleuse singapourienne OLAM et l'Etat gabonais veulent chasser des populations de leurs propriétés foncières ancestrales afin d'accaparer leurs terres pour la production d'huile de palme et l'hévéaculture, au mépris de la législation gabonaise en la matière. Cela représente jusque 385 000 hectares de forêt ou de terres agricoles qui seront détruites. Pour faire face à cet

imbroglio politico-mafieux, les populations se sont unies en collectifs. La brutalité du pouvoir d'Ali Bongo a aussi atteint son paroxysme en détruisant *manu militari* de nombreuses habitations à Libreville jetant à la rue de nombreux compatriotes fin 2011. Mais les populations dont Ali Bongo détruit les maisons sont en train de se soulever. C'est cette inquiétante situation que vit le Gabon que nous avons voulu montrer au monde. Malheureusement, le gouvernement a usé de la violence pour empêcher cette activité. (Ndlr : arrestation de 43 personnes le 8 juin, veille du contre-forum, qui a été annulé et à la place duquel s'est tenue une conférence de presse).

**BDA : La répression n'a-t-elle finalement pas mis un coup de projecteur plus important sur les mobilisations ?**

**GM :** Tout à fait, en voulant museler la société civile, le gouvernement s'est trompé. Il s'en est vite rendu compte et s'est donc empressé de les libérer. Le mal était fait, le New York forum a été terni par la répression et de nombreux délégués ont dû renoncer à venir ; Muhammad Yunus (ndlr : économiste bangladais, fondateur de la première institution de microcrédit, la Grameen Bank, ce qui lui valut le prix Nobel de la Paix en 2006) a même interpellé Ali Bongo sur la bonne gouvernance et sur la corruption.

**BDA : Quelles sont les revendications de Ça Suffit comme ça ! ?**

**GM :** Depuis notre déclaration commune avec l'opposition du 18 juin 2011, nous continuons à réclamer la réforme du système électoral pour des élections transparentes, fiables et honnêtes. Le gouvernement a accepté d'introduire la biométrie pour les élections de 2013 mais la démarche n'est pas transparente, elle est entourée de corruption et se fait sans association de l'opposition ni de la société civile. Un marché de gré à gré de 20 milliards de Franc CFA a été signé avec la société française Gemalto, pour 500 000 à 600 000 inscrits.

En comparaison, la mise en place de la biométrie a coûté au Cameroun voisin 7,5 milliards de francs CFA pour 12 millions d'inscrits. Nous sommes mobilisés pour dénoncer les conditions d'attribution de ce marché et demandons une contre-expertise

et le respect des règles de transparence et d'équité. Nous voulons porter ce problème devant les autorités françaises car nous considérons qu'il y a connivence entre cette société et l'Etat gabonais et que cette affaire relève de la criminalité financière. C'est une question cruciale : si la biométrie est entachée d'irrégularités, cela affectera tout le processus. Or nous avons besoin d'élections fiables pour amorcer la démocratisation.

Nous proposons aussi d'autres réformes institutionnelles<sup>3</sup> et faisons le constat qu'il n'y a plus de contre-pouvoir, qu'il y a une monarchisation. De plus en plus, les institutions sont vidées de leur contenu constitutionnel et accaparées par Ali Bongo et son parti, le PDG. Son clan contrôle les finances, l'Assemblée nationale n'a aucun pouvoir, Ali Bongo nomme tout le monde et retire leurs prérogatives aux ministères et crée en parallèle des agences qui dépendent directement de lui. Cette situation génère une guerre interne entre lui et le président de l'Assemblée nationale ainsi que certains membres du parti. Sans parler de la société en général : il y a des manifestations dans tout le pays, un climat très mauvais et un président qui ferme les yeux !

**BDA : Quelle est votre position sur l'affaire des Biens Mal Acquis et le financement occulte des partis politiques ?**

**GM :** Nous exigeons que le dossier des BMA aille à son terme sans interférence. La justice française doit s'appliquer en toute indépendance rigoureusement aux personnes morales et physiques citées dans ce dossier y compris les complicités françaises.

Avec François Hollande nous espérons donc un changement profond de la politique française concernant tout particulièrement ce dossier car cet argent détourné est à l'origine du sous-développement du Gabon et de la paupérisation généralisée de sa population.

S'agissant des relations occultes entretenues depuis près de 50 ans par la France et le Gabon, il faut que François Hollande démontre par des actes concrets son engagement à mettre fin à ce système de réseautage opaque fondé sur des pratiques antidémocratiques. Nous militons pour une modernisation des relations

entre la France et le Gabon, enracinée sur un partenariat stratégique fort et mutuellement avantageux, qui devrait intégrer les obligations démocratiques du Gabon. Il faut rappeler qu'en décembre 2011<sup>4</sup>, le PDG avait insulté le PS car celui-ci avait condamné les conditions de tenue des élections législatives de 2011<sup>4</sup>, tout comme il avait précédemment condamné l'issue de la présidentielle anticipée d'août 2009 qui a vu l'élection contestée d'Ali.

**BDA : Comment percevez-vous l'arrivée de François Hollande et la visite d'Etat en France qu'effectuera Ali Bongo le 5 juillet ?**

GM : Nous avons salué le discours de François Hollande, anti-dictature et axé sur la bonne gouvernance. Nous l'avons interpellé sur la nécessité d'appliquer cette vision politique, et nous allons continuer à le faire. Cela passe par l'opposition au type de gestion par Ali Bongo du Gabon, par le soutien à la démocratie et à la société civile et par l'arrêt de toutes les pratiques et connivences liées à la Françafrique. La rencontre de début juillet entre Ali Bongo et François Hollande doit être une rencontre de rupture, de vérité où Hollande doit être clair avec Ali Bongo, lui montrer sa distance par rapport à son régime.

Les Gabonais ont besoin de changement, ils ne veulent plus des Bongo. La déliquescence sociale dure depuis 45 ans. Le Gabon est l'un des pays les moins avancés de l'Afrique malgré ses immenses ressources naturelles. Nous avons besoin que la communauté internationale – dont la nouvelle France – soutienne la démocratie et la société civile. Nous jugerons à ses actes la crédibilité de François Hollande.

*Propos recueillis par Juliette Poirson*

1 - Réseau des Organisations Libres de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance au Gabon / Publiez ce que vous Payez

2 - Ainsi les marchés publics sont accordés de façon préférentielle et opaque aux entrepreneurs proches du clan présidentiel. C'est ainsi que Socoba, Entraco, Mika service monopolisent toute l'activité du BTP sans appels d'offres.

3 - Parmi les principales réformes demandées : réforme du Conseil économique et social, de la Cour constitutionnelle, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Conseil National de la Communication, réduction du mandat du Président de la République de 7 ans à 5 ans renouvelable une fois etc. Rapport ROLBG 2011

4 - au terme de ces législatives, le parti d'Ali Bongo le PDG a obtenu 116 députés et 2 élus issus des partis alliés au PDG sur un total de 120 sièges alors même qu'un peu plus de 90% des gabonais avait boycotté ces élections.

# De qui se moque-t-on ?

**Le dernier truc des dictatures tropicales francophones c'est la « communication événementielle », qu'on leur vend à prix d'or pour, paraît-il, promouvoir leur « image ».**

**L**e Congo de Sassou a depuis peu son « Forum mondial du développement durable », organisé par Emile Malet de la revue *Passages* ; le Burkina de Blaise Compaoré a failli avoir, en novembre 2008, son « Sommet mondial des étoiles pour la terre », organisé par Jean Guion, de l'alliance francophone, mais le projet a avorté. Ne voulant pas être en reste Ali Bongo a demandé à Richard Attias d'organiser au Gabon, du 8 au 10 juin, le « New York Forum Africa ». Attias est l'un des plus célèbres vendeurs de vessies remplies de vent proposées comme lanternes pour éclairer les gogos qui veulent « bâtir leur influence internationale ». Pour ce faire plus de six cents « personnalités internationales influentes qui partagent un intérêt pour l'Afrique » sont venues au grand raout de Libreville deviser de ce qui doit être fait en Afrique. L'invité vedette – c'est tout dire – était l'acteur Robert de Niro qui a déclaré qu'il « croit en un cinéma africain ». Parallèlement le 11 juin, le *Dialogue for Action Africa*, organisé par la « Cecilia Attias Foundation for Women », a chargé 400 experts mondiaux de développer des solutions durables sur les plans social et économique pour les femmes africaines. Les voilà sauvées !

Le NY Forum Africa a produit un document sur « les questions-clés qui se posent au continent africain ». Entre le foutage de gueule - « Les grandes métropoles africaines devraient prendre l'engagement de planter un arbre devant chaque bâtiment public » - et l'enfoncement sibyllin de portes ouvertes - « Assimiler la notion de chaîne de valeur mondiale dans les zones rurales pour que l'agriculture ait sa juste place dans les économies rurales » -, on a tout l'éventail des déclarations pour une Afrique vue de la planète Mars : pas un atome de rapport avec la réalité.

Une interview qui vaut son pesant de caviar avait été donnée un mois avant par Richard Attias à Euronews<sup>1</sup>. On y apprenait que l'Afrique souffre d'un « déficit d'image », entachée de stéréotypes comme « les drames humanitaires », « la corruption », « les coups d'État », alors qu'en fait elle vit « une formidable transition

démocratique ». Y a qu'à voir le Gabon de l'ami Ali. Certes on y trouve une « jeunesse désespérée ». C'est parce que les jeunes y sont « très bien formés » mais qu'il y a une « inadéquation » entre leur formation et les offres d'emplois. Ils devraient en effet être formés aux « métiers de base ». Traduction en clair : pour tout ce qui est de la haute compétence et de la réflexion, nous sommes là comme guides, mais on manque en Afrique d'ouvriers agricoles, de scieurs, de conducteurs de grumier, etc. À l'issue de ce forum le journal *20 minutes* commente : « Développement : le NY Forum Africa s'achève sur un satisfecit pour le continent africain ». Merci chef. J'ai eu une bonne note - et je l'ai payée !

**«Le premier capital d'un pays, c'est son image ». Alain Claude Bilie Bi-Nze, porte-parole de la Présidence gabonaise.**

La plate-forme des Indignés gabonais a eu le mauvais goût de ne pas apprécier cette véritable provocation à l'égard des Africains et a tenté d'organiser un contre-sommet. Une quarantaine de manifestants ont été malmenés. Les initiateurs, Marc Ona Essangui et Grégory Ngbwa Mintsu, ont été arrêtés et détenus le temps des festivités officielles. Interviewé ce dernier a eu ces fortes paroles : « Le scepticisme des indignés du Gabon repose notamment sur la crédibilité de ce forum organisé entre les dirigeants et les hommes d'affaires, à l'exclusion des peuples » ; « Le Gabon, qui est un pays riche, n'aurait pas besoin d'investisseurs si l'argent de l'État restait dans les caisses de l'État. Je suis révolté par le fait que l'on invite des people à venir réfléchir sur le Gabon et l'Afrique alors que nos aspirations les plus légitimes, notre vision de notre propre pays et de son destin ne trouvent de réponses que policières » ; « personne ne peut imaginer notre avenir à notre place et donc, nous sommes profondément choqués et humiliés de ce que nos propositions soient systématiquement rejetées et perçues comme de la subversion et qu'on aille chercher des Américains, des Indiens, des gens venus d'Alaska ou de Papouasie pour venir tracer le destin de notre Gabon ou, plus largement, de notre Afrique ». Mais c'est Bongo que François Hollande reçoit à Paris en ce début juillet.

**Odile Tobner**

1 - <http://fr.euronews.com/2012/05/09/le-new-york-forum-africa-a-partir-du-8-juin-au-gabon/>

NIGER

# Les silences d' Issoufou

**L**e président nigérien Mamadou Issoufou était en France début juin et a rencontré à cette occasion « la fine fleur des ONG françaises », le Niger étant aussi le paradis de l'aide internationale et des ONG es nutrition, agriculture, droit des femmes, pastoralisme, prévention des risques liés aux mines, etc. Interlocuteur privilégié du nouveau gouvernement français et de l'Union européenne, Mamadou Issoufou s'est livré à une véritable opération de communication le 18 juin dernier. Le président du Niger a insisté sur la croissance providentielle de son pays (15%) et l'augmentation du budget de l'Etat de 30% entre 2011 et 2012, grâce notamment aux revenus des matières premières (uranium et pétrole). Il a appelé de ses vœux une dépendance accrue de son économie aux compagnies étrangères, quelles qu'en soient les conséquences : « Les Chinois sont très agressifs... il faut que les investisseurs français soient encore plus agressifs. » Des interrogations demeurent toutefois, exprimées par les représentants d'ONG. Quid, malgré la croissance, de la situation alimentaire critique du Niger ? Le président sort de sa poche le programme NNN – « Les Nigériens nourrissent les Nigériens ». Comment se fait-il que malgré un budget de l'Etat en forte

hausse, la part du budget allouée à la santé diminue ? Réponse : il augmente toute de même en volume. Les ONG dénoncent-elles la corruption des forces armées et de police ? Issoufou rappelle l'existence du numéro vert anticorruption et appelle à la dénonciation du racket. A toutes ces questions, Mamadou Issoufou a répondu point par point. Ce qui n'a pas été le cas à celle posées par Survie et Sherpa sur les conditions d'exploitation de l'uranium par Areva, sur l'utilisation de l'eau du sous-sol gratuitement et dans des quantités immenses, sur la volonté du gouvernement de financer une étude indépendante d'impact des mines d'Areva. Silence. Pas étonnant de la part de cet ancien étudiant des Mines et ex-dirigeant de la Somaïr, une des deux filiales d'Areva au Niger ! Impossible apparemment pour Issoufou de répondre à ces interpellations alors même qu'il venait d'obtenir, le 12 juin, de François Hollande une promesse d'accélérer le début de l'exploitation de la mine d'Imouraren par Areva. Le nucléaire reste pour le président français comme pour le président nigérien une question pas comme les autres, qui déroge à l'exigence de transparence et au débat démocratique !

## G8, l'agroindustrie au secours de l'Afrique

Publié sur novethic.fr le 29 juin, un article de Magali Reinert précise : « Dix entreprises se partagent aujourd'hui les trois quarts du marché mondial des semences, pour un volume financier de ventes de 20 milliards de dollars, selon ETC group. Sans surprise, ces entreprises participent à « la Nouvelle alliance mondiale pour la sécurité alimentaire et la nutrition » lancée par Barack Obama à l'occasion du sommet du G8 en mai 2012. Pour sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté dans les dix prochaines années, quelque 45 entreprises ont prévu d'investir 3 milliards de dollars en Afrique. Parmi elles, l'agroindustrie promet 150 millions de dollars dans des projets agricoles. Mais pour beaucoup d'ONG, ces investissements confortent une agriculture commerciale à grande échelle qui va fragiliser encore plus les paysans et les productions vivrières. » Avec l'accapement des terres en cours et le développement à marche forcée des OGM, voilà en effet une promesse qui devrait malheureusement être tenue.

**Ecrire à**  
**Billets d'Afrique et d'ailleurs**  
**bda@survie.org**

### Bulletin d'abonnement

## Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

- France : 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger et DOM : 30 €uros
- Soutien : libre, soit \_\_\_\_\_

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
  - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à [contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)

Bulletin fondé par F.-X. Verschave  
 Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.  
 Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.  
 Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou  
 Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Mathieu Lopes, Raphaël Granvaud, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : Souing, T.Noïrot, J.Poirson, Y.Thomas, R.Houra.  
 Abonnements : David Dousseau  
 Association Survie  
 107, Bd de Magenta  
 F75010 Paris  
 Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25  
 Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20  
<http://survie.org>  
[contact@survie.org](mailto:contact@survie.org)  
 Commission paritaire n° 0216G87632  
 Dépôt légal : juillet 2012 -ISSN 2115-6336 Imprimé par Imprimerie 3 A  
 7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart  
 Abonnement : 25 euros  
 (Étranger: 30 euros) €personne à faible revenu: 20 euros€